

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le vendredi 17 janvier 2020 à 11 h 03, à la bibliothèque du Château Frontenac, situé au 1, rue des Carrières, Québec.

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président
M. Rémy Normand, vice-président
Mme Alicia Despins
M. Jérémie Ernould
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Suzanne Verreault
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Est absente: Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente

Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.

CE-2020-0073 *Adoption du Règlement de l'agglomération sur des travaux, des services professionnels et techniques et le personnel requis pour la réalisation de projets relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1324 - IN2019-039 (Ra -2172)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux, des services professionnels et techniques et le personnel requis pour la réalisation de projets relevant de la compétence d'agglomération et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1324;*
 - 2° l'appropriation de 3 593 300 \$ à même le fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à 10% du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1324. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.
-

La séance est levée à 11 h 10

Régis Labeaume
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ir